|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| itu_logo | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

 Genève, le 23 juin 2017

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Contact:Tél.:Fax:E-mail: | **Circulaire TSB 34**Ateliers du TSB/XY**Xiaoya YANG**+41 22 730 6206+41 22 730 5853tsbsworkshops@itu.int | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
|  |  | **Copie**:- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT‑T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau desradiocommunications |
| Objet: | **Atelier sur les aspects de sécurité concernant les systèmes de transport intelligents** **Genève (Suisse), 28 août 2017** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'un atelier sur les aspects de sécurité concernant les systèmes de transport intelligentsaura lieu au siège de l'UIT, à Genève, le 28 août 2017.

L'atelier s'ouvrira à 9 h 30 le premier jour. L'enregistrement des participants débutera à 8 h 30 à l'entrée Montbrillant. Les précisions relatives aux salles de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT.

2 L'atelier se déroulera en anglais seulement.

3 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT, aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite et aucune bourse ne sera accordée.

4 L'atelier vise à établir un lien entre les compétences techniques de l'UIT et les besoins en matière de sécurité des parties prenantes qui souhaitent mettre en oeuvre des systèmes de transport intelligents sécurisés. Ses objectifs sont notamment les suivants:

• Mieux comprendre la situation actuelle concernant les menaces;

• Identifier les besoins des constructeurs automobiles, des fournisseurs, des prestataires de services, etc., en matière de sécurité;

• Présenter les activités en cours aux groupes concernés (CE 17 de l'UIT-T, CITS de l'UIT, GT29/TFCS, ISO/TC204 et SAE);

• Identifier les parties prenantes avec lesquelles la CE 17 pourrait poursuivre la collaboration concernant les mesures collectives qui pourraient être prises; et

• Identifier des sujets ou des travaux en cours qui pourraient nécessiter une collaboration entre les groupes concernés susmentionnés.

5 Des informations sur l'atelier seront mises à disposition sur le site web de l'atelier à l'adresse suivante:<https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/201708/Pages/default.aspx>.

6 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT et dans le bâtiment du CICG (Centre international de conférences de Genève). Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

7 A toutes fins utiles, vous trouverez un formulaire de confirmation de réservation d'hôtel dans l'**Annexe A** (voir <http://www.itu.int/travel/> pour la liste des hôtels).

8 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de cet atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne à l'adresse: <https://www.itu.int/online/edrs/REGISTRATION/edrs.registration.form?_eventid=3000985>, dès que possible et **au plus tard le 13 août 2017**.**Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers se fait** **exclusivement *en ligne*.**

9 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant la date de début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **Etats Membres, des Membres de Secteur et des Associés de l'UIT** **ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Cette demande se fait par lettre officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez. Elle doit préciser le nom et les fonctions, la date de naissance, le numéro ainsi que la date de délivrance et d'expiration du passeport de la (des) personne(s) pour laquelle (lesquelles) le (les) visa(s) est (sont) demandé(s), et être accompagnée d'une copie de la notification de confirmation d'inscription approuvée pour l'atelier en question de l'UIT-T. Elle doit être envoyée au TSB, avec la mention "**demande de visa**", par télécopie (N°: +41 22 730 5853) ou par courrier électronique (à l'adresse tsbreg@itu.int). **Veuillez également noter que l'UIT peut prêter assistance uniquement aux représentants des Etats Membres de l'UIT, des Membres de Secteur de l'UIT, des Associés de l'UIT ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT.**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la
normalisation des télécommunications

ANNEX A
(to TSB Circular 34)

|  |
| --- |
| *This confirmation form should* ***be sent directly to the hotel*** *of your choice* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION** |  |

**TELECOMMUNICATION STANDARDIZATION SECTOR**

Workshop on “Security Aspects of Intelligent Transport System” on 28 August 2017 in Geneva

Confirmation of the reservation made on (date) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ with (hotel) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**at the ITU preferential tariff**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ single/double room(s)

arriving on (date) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ at (time) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ departing on (date) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**GENEVA TRANSPORT CARD**: Hotels and residences in the canton of Geneva now provide a free "Geneva Transport Card" valid for the duration of the stay. This card will give you free access to Geneva public transport, including buses, trams, boats and trains as far as Versoix and the airport.

Family name: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

First name: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Address: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Tel: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Fax: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Credit card to guarantee this reservation: AX/VISA/DINERS/EC (or other) \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

No.: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Valid until:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Signature:

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_